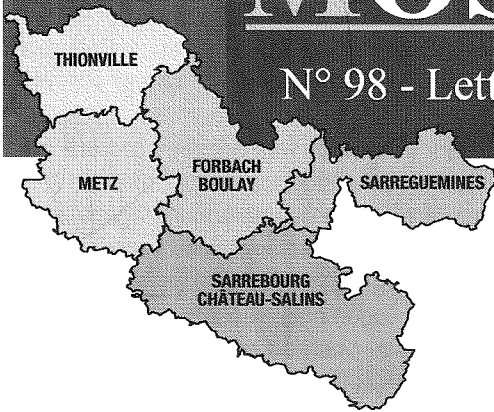


MOSELLE AVENIR

N° 98 - Lettre parlementaire du sénateur Jean-Louis MASSON

Tél. : 03.87.30.39.15 - 9 square du Pontiffroy - 57000 METZ



Pour consulter les mails d'information adressés aux élus municipaux, cliquer : <http://www.massonmoselle.fr/contain.php?page=infos-parlementaires-mails>

La présente lettre est diffusée en version numérique, cliquer : <http://www.massonmoselle.fr/IMG/pdf/lettren98.pdf>

Sommaire

Pages 1 à 3 : Cimetières privés ; taxe d'habitation des personnes en maison de retraite ; coût de l'hébergement des migrants ; demande de commission d'enquête sur les ventes d'armes en Arabie saoudite ;

Pages 4 à 6 : Prénoms germanisés entre 1940 et 1944 ; dégâts des sangliers ; utilisation des usoirs en Moselle ;

Pages 7 à 9 : Rétablir le statut de l'Alsace comme région séparée du Grand Est ; association foncière de remembrement ; notion de zone urbanisée dans le RNU ;

Pages 10 à 12 : Déclassement d'une route communale ; réglementer les trottinettes électriques ; remplacer les conseillers régionaux et départementaux par des conseillers territoriaux.

N° 333

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Enregistré à la Présidence du Sénat le 20 février 2019

PROPOSITION DE LOI

pour une mise en cohérence du territoire des intercommunalités avec les limites des départements et des régions,

PRÉSENTÉE

Par M. Jean Louis MASSON,

Sénateur

Cliquer : <http://www.senat.fr/leg/pp18-333.pdf>



18 mai 2019 à Flévy (canton du Pays messin) : Inauguration de l'accueil pour la petite enfance en présence de Jean-Louis MASSON et Marie-Jo ZIMMERMANN